

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. BRIGNOLI Jean-Paul, Maire.

Date de convocation : 15/06/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 08

Nombre de votants : 08

Nombre de pouvoirs : 02

PRESENTS : M. BRIGNOLI Jean-Paul, M. ROGER Didier, M ROBIN Rémy, M. DIABONE Christian, Mme BOUIX Hélène, Mme BONICHON-BOUAS Marie-Laure, Mme LACROUX Karine, M. GIRAUD Thomas.

ABSENT EXCUSÉ : M. FRAISSE Pascal, M. AUCLAIR Christophe.

Pouvoirs : M. AUCLAIR Christophe à M. ROGER Didier, M. FRAISSE Pascal à M. BRIGNOLI Jean-Paul.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LACROUX Karine.

Le procès-verbal de la dernière séance transmis par mail est adopté à l'unanimité.

POSTE DU DEUXIEME ADJOINT:

Délibération n°2023/022-1

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au décès de Mme Monique RAPISSAT, il convient :

- de déterminer si le conseil municipal souhaite fonctionner à dix membres ou faire procéder à des élections partielles afin d'élire un nouveau conseiller municipal,
- de se prononcer sur la reconduction du poste de deuxième adjoint au maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce, à l'unanimité des membres présents, pour la reconduction du poste de deuxième adjoint au maire et ne souhaite pas faire procéder à des élections partielles.

Visa Préfecture : 27/06/2023

La séance est levée à 19 heures 45.